

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de LOC-ENVEL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Madame Virginie DOYEN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 7

Date de convocation : 21 septembre 2026

Présents : Mme Virginie DOYEN, Maire

M. Pascal MONCOUQUT, 1^{er} adjoint ;

Mme Sophie LACHAIZE, 2^{ème} adjointe

Mme Marie Christine LE BOURNAULT,

Mr Aurélien CHARRIERE, Mme Elizabeth MOAL,

Absent : Mr Mikaël LE DISEZ (procuration à Virginie DOYEN)

Secrétaire de séance : Mr Pascal MONCOUQUT

Délibération n°2026-032

Objet : Désignation du référent incendie et secours

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les dispositions du Code de la sécurité intérieure relatives à la prévention des risques et à la sécurité des personnes ;

Vu la réglementation applicable en matière de prévention et de lutte contre les incendies ;

Considérant que la commune est concernée par des enjeux de prévention du risque incendie, notamment au regard de la sécurité des bâtiments et équipements communaux ;

Considérant qu'il apparaît nécessaire de désigner un interlocuteur au sein de la collectivité afin d'assurer le suivi des questions relatives à la prévention du risque incendie et de faciliter la coordination avec les services compétents ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

-Désigne Madame Virginie Doyen , maire, en qualité de référent
de Loc Envel, à compter du 28 septembre 2026.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et ans susdits

POUR COPIE CONFORME

Le Maire,

Virginie DOYEN

